

M. BLAIN : Où vend-on le beurre ?

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : Dans la Colombie Anglaise et au Yukon, et en partie, en Chine et au Japon.

M. SMITH (Wentworth) : Que paient les cultivateurs pour la fabrication ?

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : Quatre cents par livre.

M. SMITH (Wentworth) : Cela pourrait expliquer la diminution. Les beurreries d'Ontario n'exigent pas plus de deux cents et demi.

M. WRIGHT : Nous exigeons toujours trois cents et demi.

M. SMITH (Wentworth) : Oui, mais le coût ne dépasse pas deux cents. Je suis l'un des directeurs d'une beurrerie.

M. WRIGHT : Moi aussi, et, je sais que la fabrication coûte plus que cela.

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : Les dépenses sont beaucoup plus fortes au Nord-Ouest et le rendement est minime, de sorte qu'il faut exiger des prix plus élevés n'est pas à propos de discontinuer leurs opérations ?

M. SMITH (Wentworth) : Vous devez réaliser de jolis bénéfices attendu que, dans une très petite beurrerie de l'est, la fabrication du beurre ne coûte pas plus de 2 cents. Le gouvernement n'est pas supposé demander plus que le prix coûtant.

M. WRIGHT : Aux Etats-Unis, la fabrication coûte 4 cents et, dans certains endroits, 3½ cents. Le prix est de 3½ à 4 cents.

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : Nous demandons quatre cents et, si la fabrication coûte moins, la différence est portée au crédit de la beurrerie en remboursement de l'argent avancé par le gouvernement.

M. SMITH (Wentworth) : Alors, la fabrication coûte quatre cents.

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : Dans certains cas, elle coûte deux cents et demi. Nous demandons quatre cents et, s'il y a un excédent, nous en créditions les beurreries.

M. BLAIN : Comment de beurreries ont reçu de l'aide du gouvernement et combien y en a-t-il présentement en exploitation ?

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : Les beurreries d'Indian-Head, Wolseley et Maple-Creek ont discontinué leurs opérations parce qu'elles sont situées dans la zone à blé et que les cultivateurs consacrent tout leur temps à cette culture.

M. BLAIN : Le gouvernement exerce-t-il une gouverne quelconque sur celles qui ont remboursé les avances qu'elles avaient reçues.

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : Nous continuons à les exploiter, mais nous

touchons au temps où nous cesserons complètement de le faire.

M. CLANCY : Quand le ministre a obtenu son premier crédit, il était entendu que cet essai cesserait au bout de 3 ans.

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : Oui, mais on nous a supplié de continuer et, comme ces gens sont endettés envers le gouvernement, nous avons cru que c'était préférable. Maintenant que quelques beurreries se sont acquittées, il est peut-être temps de discontinuer cette exploitation.

M. SMITH (Wentworth) : Combien de beurreries se sont acquittées ?

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : Dix.

M. CLANCY : Y en a-t-il qui ont définitivement fermé leurs portes ? En premier lieu, vingt ont obtenu des postes d'écremage, espèces de succursales pour recueillir la crème. Je crois qu'il y en avait vingt environ. Y en a-t-il parmi ce nombre qui ont suspendu leurs opérations ?

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : Oui, celles d'Indian-Head, de Wolseley et de Maple-Creek.

M. CLANCY : Combien devaient-elles ?

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : La beurrerie d'Indian-Head ne devait rien. Celle de Wolseley devait \$2,000, mais elle s'est acquittée en partie, par suite de la vente de certaines machines. Les autres appareils sont en notre possession. La beurrerie de Maple-Creek doit environ \$1,000.

M. CLANCY : Dans ces deux cas, l'Etat éprouverait une perte, n'est-ce pas ?

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : Nous avons encore une partie de l'outillage que nous pourrions vendre pour nous rembourser.

M. CLANCY : Le ministère se propose-t-il d'exploiter ces beurreries jusqu'à ce que leur dette soit acquittée ?

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : Je ne voudrais pas l'affirmer. Je le répète, certaines beurreries ne pourront pas s'acquitter.

M. CLANCY : Pourquoi ?

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : Parce que les circonstances ne sont pas favorables à l'exploitation d'une beurrerie dans ces endroits. La situation peut changer. Quelques beurreries ont réussi ; d'autres espèrent pouvoir s'acquitter.

M. GILMOUR : Il ne s'est fabriqué que 570,000 livres de beurre et je suis porté à croire que deux établissements en ont, à eux seuls, fabriqué la moitié. Le ministre a-t-il un état du beurre fabriqué dans chaque beurrerie ?

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : J'ai à la main un état du beurre fabriqué en